



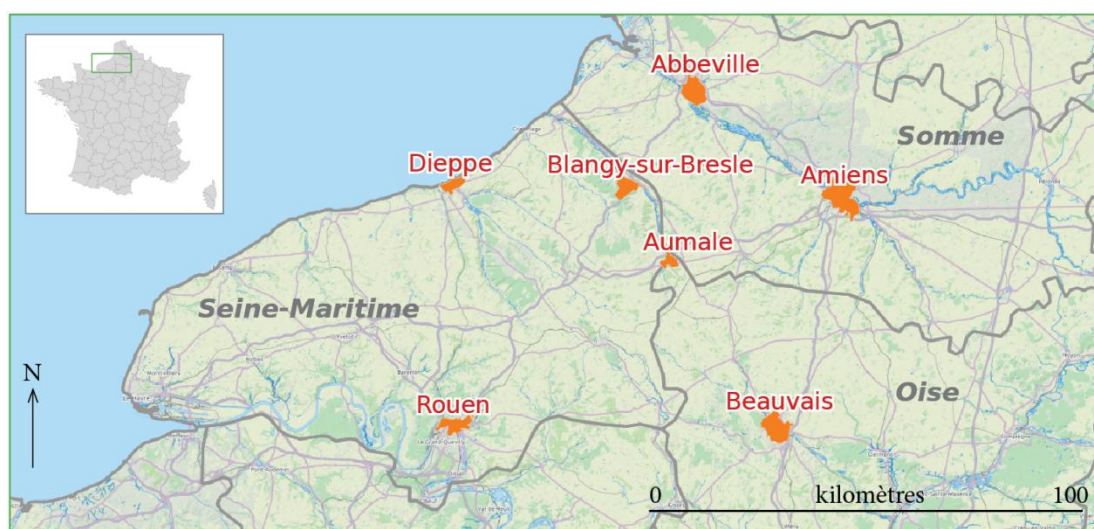
Cahier des charges

Etude marketing et de faisabilité financière pour la création d'une structure d'hébergement touristique marchand à Blangy-sur-Bresle (76)

Présentation de la commune de Blangy-sur-Bresle

Blangy-sur-Bresle est située au centre de la vallée de la Bresle, entre Aumale et le littoral. La ville est desservie par l'autoroute A28, le train et les bus depuis Rouen, Amiens et Calais. Malgré son relatif isolement, Blangy est donc très accessible et facile à atteindre.

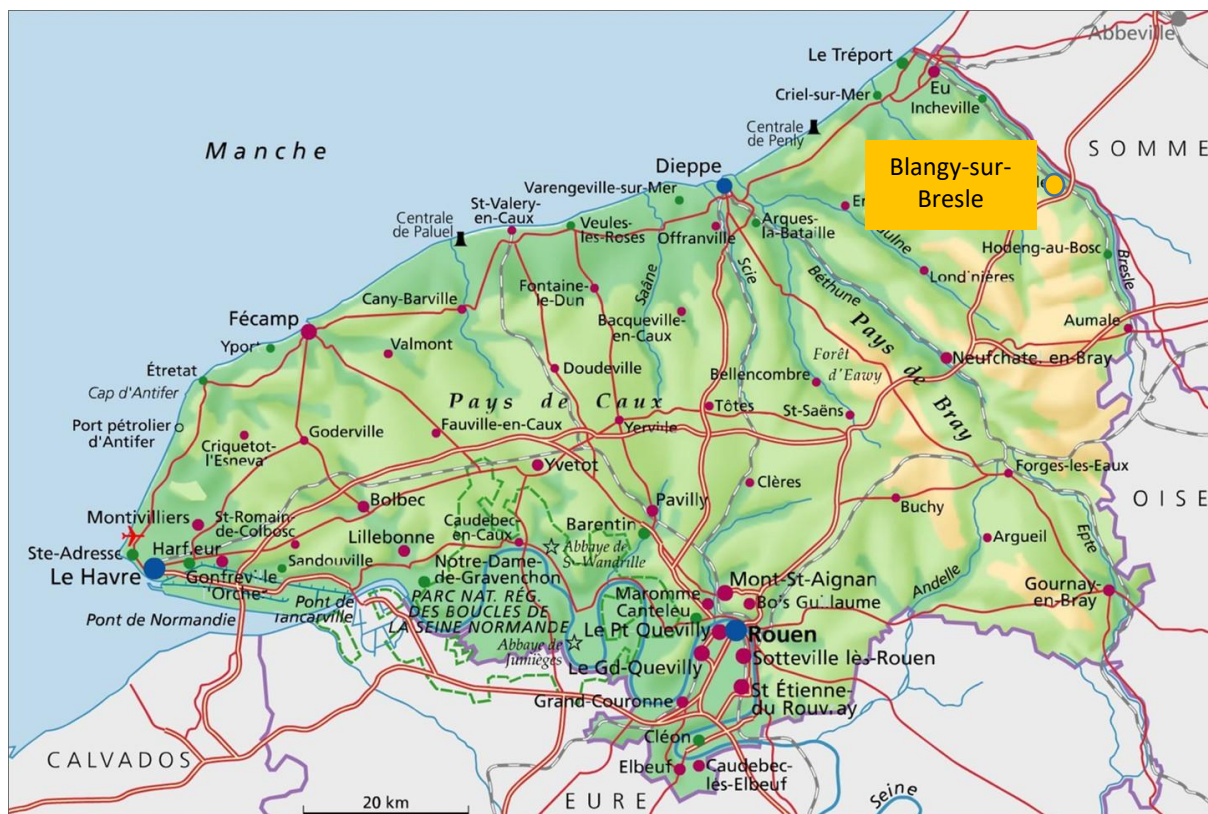
La côte constitue avec les villes du Tréport, Mers les Bains et la baie de Somme un atout touristique majeur. Mais l'absence d'hébergement touristique encourage la municipalité à créer un nouvel équipement au sein d'une friche réhabilitée en un lieu de vie associatif et culturel.



Situation géographique de Blangy-sur-Bresle et Aumale par rapport aux plus grandes agglomérations environnantes

Distance à partir de	Vol d'oiseau	Route
Rouen	65,5 km	77 km
Dieppe	38,5 km	53 km
Aumale	19 km	23 km
Abbeville	26 km	27 km
Amiens	48 km	60 km
Beauvais	63 km	71 km

Distances en km entre Blangy-sur-Bresle et les principales grandes villes aux alentours



Contexte de l'étude

Au sein d'une friche industrielle située dans le centre de Blangy-sur-Bresle, le présent projet consiste en la création d'un centre artistique, associatif et touristique (hébergement de 8 chambres).

Ce lieu sera à la fois :

- un lieu accessible à tous,
- un espace de création artistique professionnelle et amateur,
- un lieu d'hébergement touristique marchand destiné aux touristes, aux artistes et aux apprentis,
- un espace de lien social, de détente et de convivialité dont la population et les associations puissent s'emparer,
- un espace dont l'activité aura un impact sur la Vallée de la Bresle : ses communes, ses écoles, collèges, lycées, maisons de retraite, centre de loisirs...
- un exemple de technologies durables et écologiques intégrées dans un lieu réhabilité.

Une boucle pédestre à vocation écologique « Boucle Agrion de Mercure » partira de cette friche. Par ailleurs la commune dispose d'un camping dans sa zone de loisirs et a pour projet la construction d'un hôtel à la sortie de l'autoroute porté des par des investisseurs privés.

Objet de la mission et détails des prestations

La réalisation d'une étude de faisabilité technique préalable à l'implantation d'une structure d'hébergement touristique marchand sur la friche Pochet du Courval, à Blangy-sur-Bresle.

A la lumière du scénario d'aménagement du site et de l'hébergement validé par le porteur de projet, celui-ci souhaite disposer :

- d'un **positionnement marketing** pour l'hébergement créé,
- d'une estimation des recettes et **coûts de fonctionnement de l'hébergement** (mobilier, décoration, charges, personnel...),
- d'un **calendrier prévisionnel** des étapes clés jusqu'à l'ouverture de l'équipement.

Le scénario précité vient de faire l'objet d'une **étude technique qui est à la disponibilité des candidats** sur demande auprès du contact indiqué en fin de cahier des charges.

Calendrier

Juin 2021 : Publication du cahier des charges

16 Juillet 2021 : Date finale de réception des candidatures

Semaine du 19 au 23 juillet : Auditions de sélection

Fin juillet 2021 : Réunion de calage avec le comité de pilotage et lancement de l'étude

Fin Septembre 2021 : Réunions d'arbitrages par le comité de pilotage en cas de besoin

Fin octobre 2021 : Présentation finale de l'étude au comité de pilotage et Rendu officiel.

Comité de pilotage

L'étude sera suivie par un comité de pilotage qui se réunira a minima 3 fois au cours de celle-ci : au moment du lancement, au cours de l'étude pour faire un point d'étape et choisir le scénario à retenir, et à la fin pour valider l'étude. Les membres du comité de pilotage seront les suivants :

Nom	Fonction
Arnoux Eric	Maire de Blangy sur Bresle
Clairet Annie	1 ^{ère} adjointe
Dupuis Denis	Adjoint
Deloffe Aline	DGS
Chaidron Pascal	DGS Adjoint
Yann LEROUX	Responsable Développement Touristique – Seine-Maritime Attractivité

Organisation de la consultation

Les bureaux d'études intéressés par le projet devront envoyer leur candidature au plus tard le :

Vendredi 16 juillet 2021, à 12h30,

Par voie postale,

à l'attention de Monsieur le Maire - Mairie de Blangy-sur-Bresle – Place Georges Durand – BP 63 - 76340 BLANGY-SUR-BRESLE

avec la mention « Consultation Hébergement friche Pochet du Courval » inscrite sur le pli.

ou bien par email, à l'adresse : aline.deloffe@blangysurbresle.fr

lien WeTransfer à privilégier.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une note d'interprétation du projet,
- la méthode envisagée pour la réalisation de l'étude,
- les moyens humains affectés (composition de l'équipe, chef de projet, expériences...),
- les références du bureau d'études dans le domaine,
- les devis détaillés de la prestation, faisant apparaître le nombre de jours envisagés pour chaque phase de travail,
- un échéancier de réalisation de l'étude.

Le comité de pilotage du projet souhaite indiquer que la réception de dossiers de candidature portés par des regroupements de bureaux d'études qualifiés et complémentaires dans domaines d'expertises demandés est tout à fait possible.

Critères de sélection des offres

Les critères de sélection des offres reçues seront les suivants :

- Qualité du dossier technique (méthodologie, références, moyens humains) - 50%
- Montant global de la prestation – 30%
- Respect du calendrier prévisionnel – 20%

Maitrise d'ouvrage et Renseignement complémentaires

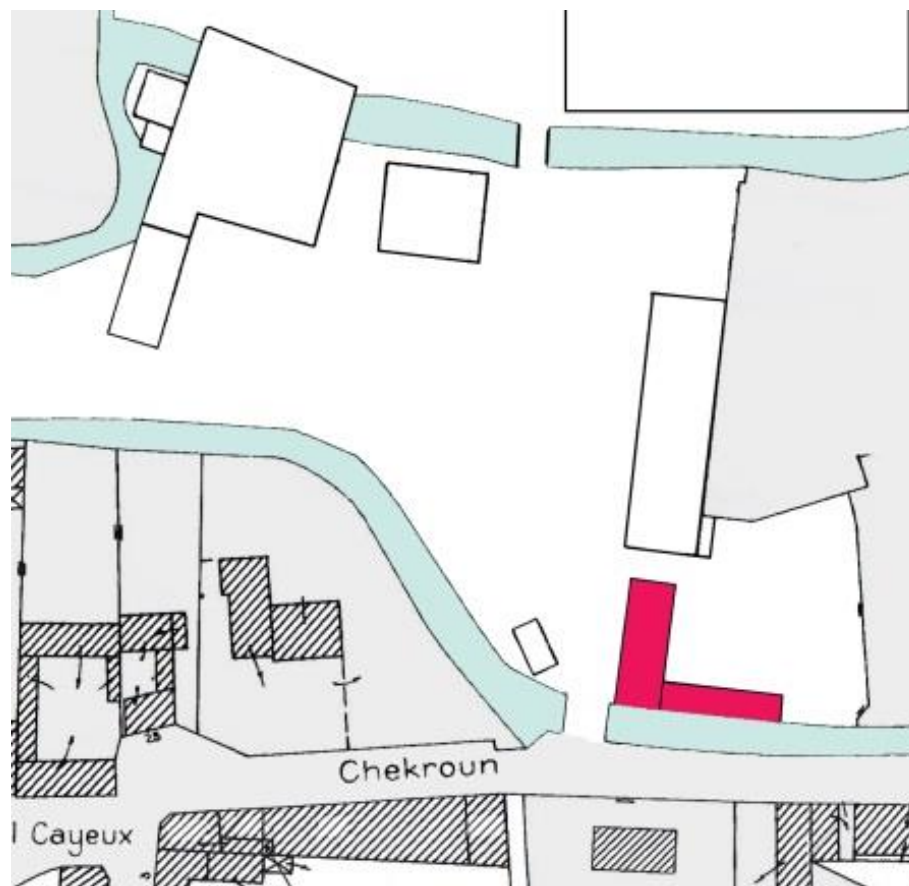
Mairie de Blangy-sur-Bresle
Place Georges Durand – BP 63
76340 BLANGY-SUR-BRESLE
Tel. 02.35.93.50.05
Fax. 02.35.94.06.14
Email : aline.deloffe@blangysurbresle.fr

Renseignements complémentaires auprès de : M. le Maire, en mairie de Blangy-sur-Bresle

Annexe 1 : Photo du bâtiment destiné à être le gîte.



Annexe 2 : Plan du site de la friche : en rouge l'hébergement



Annexe 3 : Plan du site de la friche

| Vue générale du site



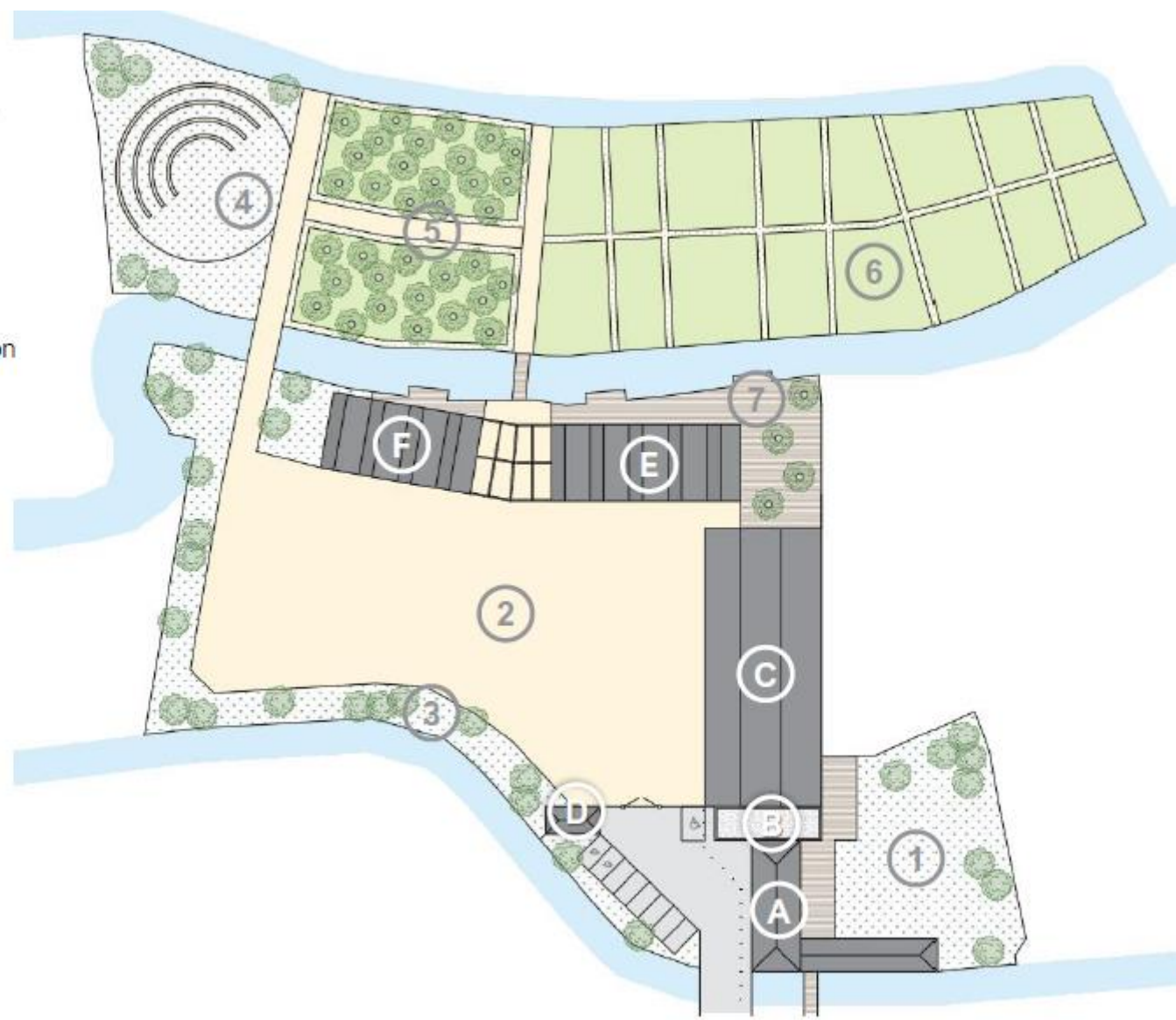
Schéma de principe

Bâtiments

- A - Gîte
- B - Accueil - Administration
- C - Halle (foyer + assos)
- D - Maisonnette bleue
- E - Pôle Arts de la rue
- F - Préau

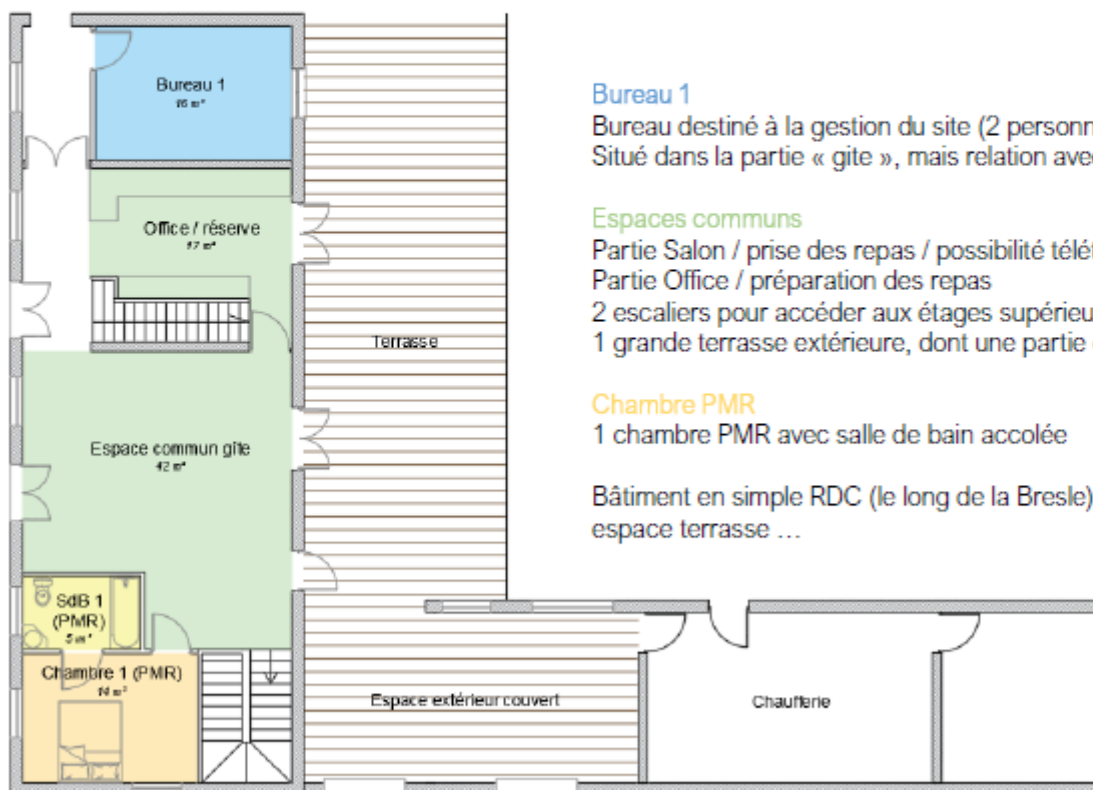
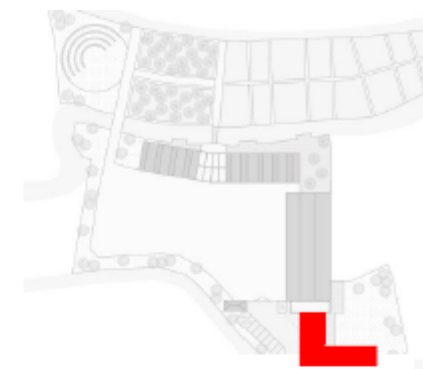
Espaces extérieurs

- 1 - Jardin gîte
- 2 - Esplanade
- 3 - Berges
- 4 - Théâtre végétal
- 5 - Verger de l'île
- 6 - Jardins de l'île
- 7 - Terrasse



| Espaces intérieurs - « Gîte »

Rez-de-chaussée



Bureau 1

Bureau destiné à la gestion du site (2 personnes)
Situé dans la partie « gîte », mais relation avec l'accueil et les autres espaces administratifs

Espaces communs

Partie Salon / prise des repas / possibilité télétravail
Partie Office / préparation des repas
2 escaliers pour accéder aux étages supérieurs
1 grande terrasse extérieure, dont une partie couverte avec vue sur la Bresle

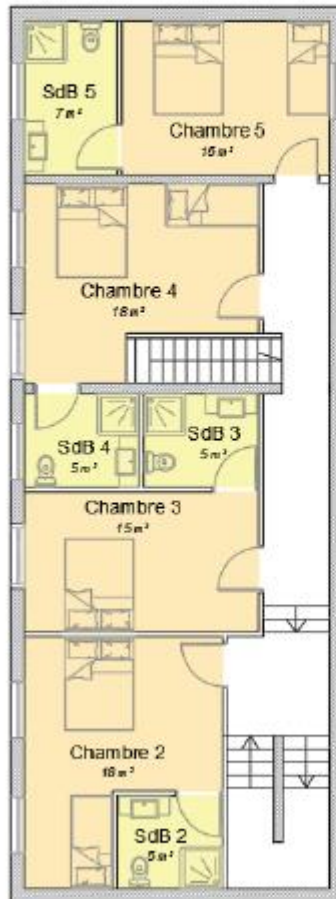
Chambre PMR

1 chambre PMR avec salle de bain accolée

Bâtiment en simple RDC (le long de la Bresle) non aménagé à proprement parler : chaufferie, espace terrasse ...

| Espaces intérieurs - « Gite »

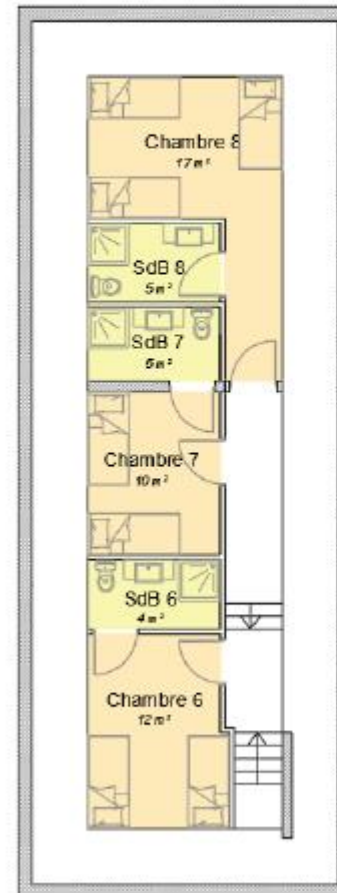
1^{er} étage



Chambres « artistes »
4 chambres 2 à 3 pers. avec
salle de douche accolée

→ 10 couchages

2^{ème} étage



Chambres « apprentis »
3 chambres « apprentis » 2 à 3 pers.
avec salle de douche accolée

→ 7 couchages

